



**BULLETIN DU COLLEGE INTERNATIONAL DE LA GARANTIE
CIG 2025-2026**

Echos, **Echoes**, **Ecos**, **Echi n° 9**

Juin 2025

Fidèle à sa vocation informative, ce numéro 9 du Bulletin *Echos*, rend compte des premiers pas du Collège International de Garantie actuel, CIG 2025-2026, ainsi que du Collège d'Animation et d'Orientation de l'École, CAOÉ 2025-26.

Vous trouverez également en annexe, le Règlement Intérieur du CIG mis à jour, avec les noms des responsables actuels des dispositifs internationaux et locaux de la Garantie, et des dispositifs locaux d'accueil et épistémiques.

SOMMAIRE

- Les membres du CIG
- Le travail du CIG depuis janvier 2025
- Partage des responsabilités
- Les cartels de la passe
- Questions épistémiques
- Le CAOÉ Collège d'animation et d'orientation de l'École
- Les cartels intercontinentaux et bilingues du CAOÉ
- Les Journées École
- Contributions
 - Philippe Madet : *La parole nue*
 - Gabriel Lombardi : *Equivoques de la passe*
- Annexes
 - La Journée École du Symposium Interaméricain du 4 juillet 2025
 - La Journée École de la Convention Européenne du 12 juillet 2025
 - Le règlement intérieur du CIG (mise à jour mai 2025)

LES MEMBRES DU CIG 2025-2026

En principe, le CIG est composé de 17 membres, mais faute d'un candidat en Espagne, le CIG 2025-2026 compte avec les 16 membres suivants :

- Dyhalma Ávila López, Guaynabo, Puerto Rico, AME de l'EPFCL (secrétaire pour l'Amérique)
- Antonia Maria Cabrera, Madrid, Espagne, AME de l'EPFCL
- Ida Freitas, Salvador, Brésil, AME de l'EPFCL
- Adriana Grosman, Sao-Paolo, Brésil, AME, de l'EPFCL
- Rosa Guitart-Pont, Rennes, France, AME de l'EPFCL, (secrétaire pour l'Europe)
- Lidia Hualde, Paris, Besançon, France, AME de l'EPFCL
- Dimitra Kolonia, Paris, France, AE de l'EPFCL
- Gabriel Lombardi, Buenos Aires, Argentine, AME de l'EPFCL
- Philippe Madet, Bordeaux, France, AME de l'EPFCL
- Amparo Ortega, Valence, Espagne, AME de l'EPFCL
- Montserrat Palleja, Tarragone, Espagne, AME de l'EPFCL
- Silvia Rodriguez, Melbourne, Australie, AME de l'EPFCL
- Christelle Suc, Cambon, France, AE de l'EPFCL
- Daphné Tamarin, Londres, Grande Bretagne, AME de l'EPFCL
- Patricia Zarowsky, Paris, France, AME de l'EPFCL
- Gabriella Zorzutti, Denver, EEUU, AME de l'EPFCL



LE TRAVAIL DU CIG DEPUIS JANVIER 2025

Le CIG a pris ses fonctions en début d'année, après avoir eu une réunion avec le CIG sortant qui, outre le rappel des diverses tâches à accomplir, lui a transmis cinq passes en cours de finalisation.

Tout comme les deux CIG précédents, le CIG actuel se réunit le premier dimanche du mois. Les réunions se déroulent en français et en espagnol, avec une traduction simultanée assurée par les collègues bilingues.

La première partie de la réunion est consacrée aux tâches suivantes :

- L'organisation des cartels de la passe.
- La discussion autour des passes qui ont déjà eu lieu.
- L'organisation des événements ou des publications dont le CIG a la responsabilité.

La deuxième partie de la réunion est consacrée à une réflexion épistémique

PARTAGE DES DIVERSES RESPONSABILITES

Les responsabilités du CIG ont été réparties comme il suit :

- Bulletin informatif *Echos* dont les parutions biannuelles sont prévues en juin et en décembre :
 - Rosa Guitart
 - Patricia Zarowsky
- Bulletin *Feuilles volantes* dont la parution est prévue en juin et en décembre :
 - Dyhalma Ávila
 - Adriana Grosman
- Revue épistémique *Wunsch* dont la parution annuelle est prévue en avril :
 - Dyhalma Ávila
 - Rosa Guitart
 - Philippe Madet
- Mise à jour du cahier des passes
 - Dimitra Kolonia
- Traductions :
 - Ida Freitas, pour le portugais
 - Amparo Ortega, pour l'espagnol
 - Christelle Suc pour le français
 - Marina Severini pour l'italien
 - Gabriella Zorzutti pour l'anglais

LES CARTELS DE LA PASSE

Ces cartels sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques. Chaque cartel est constitué des collègues des trois dispositifs d'École (2 pour l'Amérique, 2 pour la France, 1 pour l'Espagne)

Afin d'écouter les témoignages des 5 passes transmises par le CIG précédent, 3 cartels ont été constitués. Le premier s'est réuni à Buenos Aires en avril 2025 et a abouti à la nomination d'une Analyste de l'École, AE : Agustina Cedolini (Argentine), que le communiqué du 23 avril 2025 a fait connaître à la communauté. Les deux autres cartels se réuniront également à Buenos Aires, en juillet 2025, lors du Symposium interaméricain.

Quatre nouvelles demandes de passes ont été enregistrées depuis janvier 2025. Deux ont été adressées à la CLGAL (Commission Locale de la Garantie pour l'Amérique Latine) et deux à la CAG-France (Commission de l'Accueil et de la Garantie). Les cartels de la passe correspondants seront constitués, lorsque le CIG sera informé de la fin des témoignages passants-passeurs.

QUESTIONS ÉPISTÉMIQUES

En nous interrogeant sur ce dont le passant peut témoigner à propos de son passage à la position d'analyste, nous avons très vite évoqué quelques apories. Du coup nous avons décidé de proposer comme thème pour la Journée École de la XIIIème Rencontre Internationale de Sao Paolo, le 23 juillet 2026, : « Passage à l'analyste : apories du témoignage ».

Nous avons également décidé de travailler ce thème en amont, en nous référant à ce que nous enseignent les passes écoutées et aussi à certains textes analytiques. Les deux contributions de [Philippe Madet](#) et de [Gabriel Lombardi](#), que vous trouverez pages 8 et 9, rendent compte de leurs réflexions autour des questions soulevées.

LE COLLEGE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE - CAOE

Le CAOE 2025-2026 est composé des deux secrétaires d'Europe et d'Amérique, plus deux autres membres du CIG choisis par les secrétaires, auxquels s'ajoute une équipe de soutien.

Composition du CAOE actuel

- Dyhalma Ávila (Puerto Rico, secrétaire côté américain)
- Rosa Guitart (France, secrétaire côté européen)
- Adriana Frankel Grosman (Brésil)
- Antonia Maria Cabrera (Espagne)
- Karim Barkati (France, équipe de soutien)
- Marina Severini (Italia, équipe de soutien)
- Gabriela Zorzutti (Colorado, USA, équipe de soutien)

Travail du CAOE

Afin de soutenir la dimension épistémique de l'École et de favoriser les échanges entre ses membres, le CAOE 2025-2026 poursuivra l'expérience des cartels intercontinentaux et bilingues, initiée par le CAOE 2021-2022. Il poursuivra également l'organisation d'une Demi-journée inter-cartels, ainsi que la publication biannuelle du Bulletin *Feuilles volantes*, qui rend compte du travail des cartels. La prochaine parution de *Feuilles volantes*, est prévue fin juin 2025 et la Demi-Journée inter-cartels aura lieu le 11 octobre 2025. À cette occasion, deux tables rondes réuniront des membres des différents cartels. La première table débattrà autour du thème : « De quoi s'autorise le psychanalyste ? », et la deuxième autour de : « Clinique et éthique de la psychanalyse ».

Enfin, la revue épistémique Wunsch dont le CAOE partage la responsabilité avec le CIG, tend également à favoriser et à rendre compte des débats au niveau intercontinental.

LES CARTELS INTERCONTINENTAUX ET BILINGUES DU CAOE

Une mise à jour du catalogue est périodiquement publiée sur le site de l'IF-EPFCL :

<https://www.champlacanien.net/public/1/epCartels.php?language=1&menu=1>

https://www.champlacanien.net/public/docu/1/caoe202505_CatalogueCartelsActuel.pdf

Pour déclarer un cartel vous pouvez vous adresser au : caoe@champlacanien.net

LES JOURNÉES ÉCOLE

Une des tâches du CIG est d'organiser et d'animer la Journée École, lors de la Convention Européenne, lors du Symposium Interaméricain et lors de la Rencontre Internationale.

Les deux premiers événements ont lieu tous les deux ans, en alternance avec la Rencontre Internationale, qui réunit les membres des deux continents.

Le prochain Symposium Interaméricain aura lieu du 4 au 6 juillet 2025 à Buenos Aires (Argentine). La journée École qui se déroulera le 4 juillet est à la charge du CIG actuel (côté américain).

Par contre, la Journée École de la prochaine Convention Européenne, qui aura lieu à Venise le 12 juillet 2025 est à la charge du CIG précédent (côté européen). Suivront les Journées IF, les 13 et 14 juillet.

Quant à la Journée École, lors de la XIIIème Rencontre Internationale qui aura lieu à Sao Paolo (Brésil) du 23 au 26 juillet 2026, elle sera à la charge du CIG actuel dans son ensemble.

Vous trouverez le programme des deux prochaines Journées École, Convention Européenne et Symposium Interaméricain, en [annexe](#).

Contributions

La parole nue

Philippe Madet

L'expérience du dispositif de la passe, en tant que membre d'un cartel, commence véritablement quand le premier passeur fait silence, s'installe, puis commence à parler. C'est tout au moins mon expérience, avec un effet saisissant dans cet instant, de l'ordre de l'intime, qui se renouvellera avec l'écoute des passeurs suivants et fera trace. Cette expérience, il m'est venu de l'appeler l'épreuve — dans le sens aussi de l'éprouvé, dans un instantané — de la parole nue.

Il fallait, au-delà du ressenti, que je me-vous l'explique.

Une parole nue, c'est à dire ? C'est une parole privée des habits de l'imaginaire, qui s'offre et se montre dans son entièreté et se fait dès lors très présente et percutante. Impossible de ne pas l'entendre, on n'entend qu'elle, elle est un élément du dispositif à elle seule et c'est elle qui nous réunit. Elle résonne autant qu'elle raisonne, elle dit ce qui nous fait humain, parlêtre, donc non artificiel. Pas seulement de sens, elle est essence et rappelle, si tant est qu'il en est besoin, ce qui fait un cœur (il y en a d'autres) de la psychanalyse et du discours analytique : la force, voire la puissance des signifiants dont elle est le véhicule. L'analysant, dans la cure, lui demande de l'emmenner quelque part, sans un savoir sur ce quelque part ; le cartel de la passe lui demande de l'emmenner vers le dire du passage à l'analyste, sans prédiction sur ce dire.

A l'imaginaire nous n'échappons pas bien sûr, mais le dispositif — des membres de cartel qui ne se connaissent quasiment pas, des passeurs et des passants sans aucune identité biographique connue des dits-membres, qui plus est d'un pays et d'une langue autres — a ce très grand mérite de le réduire considérablement et de laisser d'autant plus place à l'ignorance, donc à l'émergence possible d'un savoir inédit. Le dispositif nettoie, épure, doit faire fi de trop de précautions. Il n'est pas question de reconnaissance, d'autant que le transfert, si ce n'est celui à l'analyse, n'est nullement recherché.

L'effet de cette parole est saisissant avant même qu'elle soit dite et prenne voix. Avant même que le passeur ne commence sa transmission-témoignage, les mots, bien que sortis d'une langue toujours étrangère et non totalement compréhensibles, vont s'avancer de toute leur charge, avec toute leur cause. De cette parole, claquante beaucoup plus que clinquante, on attendra beaucoup, trop ? bien que sachant sa part indicible.

La parole nue, c'est celle qui permet de ne pas comprendre a priori mais de prendre pour en apprendre quelque chose. Dans la passe, elle n'est pas identique à celle qui prévaut dans le discours analytique, elle a une intention spécifique, elle n'est pas d'association libre. Par contre, elle met ou remet au centre pour les psychanalystes une des découvertes de Freud, soit cette écoute si spécifique à la psychanalyse, une écoute exposée, présente, le plus possible débarrassée de la jouissance, qui implique alors que l'analyste s'expose. Autrement dit, une écoute nue.

Équivoques de la passe

Passe d'analysant à analysé ? ou passe d'analysant à analyste ?

Gabriel Lombardi

Lors des débats initiaux du CIG 2025-26, nous avons constaté que le terme "passe", tel que nous l'employons dans notre École, est équivoque, voire multivoque. En effet, nous rencontrons dans notre expérience d'École au moins les acceptions suivantes :

- La ***passe automatique*** d'analysant à analyste, selon laquelle *la fin de l'analyse est condition nécessaire et suffisante* pour la passe à l'analyste.
- La ***passe comme acte électif***, non automatique, passe d'analysant à analyste qui, bien qu'elle ne puisse avoir lieu sans analyse préalable, exclut celle-ci comme condition suffisante. Un acte véritable remet en question toute prescience, écrit Boèce. Ce qui comprend toute expérience préalable. La passe en tant qu'acte électif, pour être analytique, s'inscrit comme contre-expérience et exige une réinvention de tout ce qui a été dit et agi en psychanalyse. Contre-expérience non pas tant dans un sens correctif, moins encore d'opposition « contre », mais d'expérience qui s'écarte soit-il un peu de ce qui est déjà su et attendu.
- La ***passe dite « clinique »*** dont le passant témoigne indirectement à travers des passeurs et qui est éventuellement reconnue par le cartel de la passe. Elle inclut l'*hystorisation* (histoire avec un « y » d'hystérie) de l'analyse du passant, avec ce que l'hystérie implique de non-singularité mais de particularité : c'est le symptôme du symptôme d'un Autre corps, pas tout singulier. Le risque qu'implique le fait de trancher la passe en s'appuyant uniquement sur cette hystorisation est ce que, depuis le grec ancien, on nomme *hystérésis*, la dépendance de l'état d'une structure par rapport à son histoire, ou en d'autres termes, la persistance des effets d'une cause qui peut avoir cessé. Ce qui entraîne l'effet doctrinaire par lequel celui qui a été nommé AE se voit poussé à la répétition de son témoignage *auto-hystorisant* de manière directe face au public.
- La ***passe effective d'analysé à analyste dans l'acte de céder à un autre analysant la position de sujet*** (ainsi le pose Lacan dans la deuxième leçon de son séminaire *L'envers de la psychanalyse*). Cela non plus n'est pas automatique mais électif et exige de promouvoir à chaque fois un changement de discours. Ce que l'analyste par son acte institue comme expérience analytique est l'introduction structurelle, dans des conditions d'artifice, du discours hystérique du côté du patient – qui par cette voie devient analysant, le nouveau sujet de l'acte analytique –. Ce qui ouvre la passe à la considération des difficultés que nous rencontrons à notre époque dans cette cession et dans l'acceptation de la position de sujet de la part de celui qui consulte. Un véritable problème crucial qui appelle mise à jour.
- Le ***dispositif institutionnel de la passe*** – avec ses procédures statutaires et son fonctionnement effectif – que je crois que, curieusement, Lacan n'a jamais appelé « dispositif », pour des raisons conceptuelles.

À ces perspectives de la passe doit s'ajouter la « complication » du témoignage indirect imposé par Lacan dans ladite procédure. Introduire un passeur entre l'analysant et le jury suppose de mettre en activité un mode de transmission spécifique du discours analytique avec la question concernant le passeur qu'il formula avec précision en 1974^[1] : *avant de s'engager dans la passe, témoignera-t-il d'être au service d'un désir de savoir qui s'intéresse au repérage d'autres savoirs ?* Sur ce point, l'essentiel de la passe diffère radicalement du fait d'avoir terminé de façon satisfaisante une analyse – ce qui bien sûr peut donner comme résultat un bon thérapeute, un fonctionnaire du discours analytique, un travailleur décidé, un artiste pas si inhibé ou simplement un analysé apte à tirer un meilleur parti de son sort.

Une telle multivocité de la passe, qui ne s'épuise pas dans ces options, justifie d'explorer « avec la répétition » l'originale qui se joue à chaque fois, en introduisant la particularité des témoignages indirects ; et aussi l' 'aberration' que suppose la réalisation élective de la passe d'analysant à analyste. Décider et être enthousiaste à devenir analyste à chaque fois qu'on reçoit un client exige un désir vif qui peut aller bien au-delà du principe de plaisir ou de l'aspiration à gagner de l'argent.

Reste pour nous la question cruciale de Lacan : *l'AE, l'Analyste de l'École qui en tant que tel a dû élaborer le savoir avec son inconscient, pourra-t-il transmettre, comme celui qui fut son passeur, que ce savoir qu'il a trouvé, de son cru, est adéquat pour le repérage d'autres savoirs ?* Autrement dit, notre École nous donnera-t-elle une opportunité de contre-expérience en ce sens, ou l'acte analytique suivra-t-il dans la situation où Lacan l'a trouvé dans l'IPA, à l'ombre de la fin de l'analyse – satisfaction de l'analysé – ?

[1] Lacan pose cette question dans sa note adressée en 1974 à ceux qui étaient susceptibles de désigner des passeurs.

ANNEXES

LA JOURNÉE ÉCOLE DU SYMPOSIUM INTERAMÉRICAIN DU 4 JUILLET 2025

Lieu : Paseo la Plaza, salle Picasso, Buenos Aires - Argentine

Thème :

***Réinventer la psychanalyse :
Une École pour activer, avec la répétition, du nouveau***

Argument :

« Réinventer la psychanalyse » est ce à quoi, affirmait Lacan en 1978, tout psychanalyste est « obligé », en raison du fait extrêmement « ennuyeux » que la psychanalyse est « intransmissible ». Il l'affirme dans le contexte de la question de la transmission possible à travers un témoignage sur la « manière dont on devient analyste », c'est-à-dire : qu'est-ce qui fait qu'on devient analyste après avoir été analysant. C'est la question à laquelle il avait tenté de répondre avec la proposition de 1967 qui instaurait le dispositif de la passe.

L'ennuyeux, pour Lacan, c'est à la fois l'intransmissibilité de la psychanalyse, et son effet, qu'il souligne comme « nécessaire » : cette réinvention à laquelle chaque analyste sera contraint. Et c'est précisément à cette question qu'il attribue, dit-il, sa déclaration précédente selon laquelle la passe l'avait « déçu ».

Qu'est-ce que chacun devra nécessairement réinventer ? Voici l'indication de Lacan : il faut réinventer « la manière dont la psychanalyse peut durer » ; quelque chose que chaque analyste devra faire « en fonction de ce qu'il aura réussi à apprendre, du fait d'avoir été psychanalysant pendant un certain temps ». Il s'agit d'affaires auxquels, souligne Lacan, il a essayé de donner « un peu plus de corps », avec des écrits comme ceux de l'Autre.

Nous pouvons emprunter l'expression de Lacan pour souligner ce que nous nous sommes proposés, en organisant la Sixième Journée Interaméricaine de notre École de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien : encourager, animer, vivifier, en lui donnant « un peu plus de corps », le travail d'École autour de ceci que Lacan nous convoque à réinventer. Quelque chose qui pourra s'avérer ennuyeux, mais à quoi il faudra être disposé, certainement, pas à partir de l'ennui, mais à partir de l'enthousiasme de mettre en perspective ce qui est en jeu : activer, dans la répétition, du nouveau.

LA JOURNÉE ÉCOLE DU SYMPOSIUM INTERAMÉRICAIN DU 4 JUILLET 2025

Programme :

9h00 Ouverture :

Dyhalma Ávila (Puerto Rico)

9h30 Table 1 : Temps de l'AE : après avoir témoigné, quoi ?

Christelle Suc (France)

Constanza Lobos (Argentine)

Dimitra Kolonia (France)

Modérateur : Adriana Grosman (Brésil)

11h30 Pause

11h45 Table 2 : De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de destitution subjective ?

Ida Freitas (Brésil)

Matías Laje (Argentine)

Modérateur : Gabriel Lombardi (Argentine)

13h00 - 15h00 Déjeuner

15h00 Table 3: La répétition, le nouveau

Silvia Migdalek (Argentine)

Sonia Alberti (Brésil)

Clara Cecilia Mesa (Colombie)

Modérateur : Gabriela Zorzutti (USA)

16h30 Séance plénière – débat (CLGAL)

Julietta De Battista (Argentina)

Zilda Machado (Brasil)

Modérateur : Clara Cecilia Mesa (Colombia)

LA JOURNÉE ÉCOLE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DU 12 JUILLET 2025

organisée par les membres européens du CIG 2023-2024

Lieu : Università Ca' Foscari - Aula Magna «G. Cazzavillan» Cannaregio 873,
Fondamenta San Giobbe.

Thème :

La Passe : Expérience et Témoignages

Argument :

Expérience :

De tout temps, la philosophie s'est évertuée à déterminer l'articulation entre l'expérience et le savoir : celui qui la précède, voire la conditionne, celui qui s'y dépose et ce qui peut s'en transmettre. Les débats et polémiques ont rebondi de siècle en siècle, sans toutefois conclure à la préséance de l'un par rapport à l'autre. Toute médiation qui permettrait d'accéder au vif de l'expérience demeurerait du côté du semblant et rien n'épuiserait son réel. La science, en instaurant l'expérimentation comme une mesure possible de la vérité, n'a cependant pas pu instaurer un discours qui ne serait pas du semblant. « Expérience » est un terme polysémique, sa traduction en allemand rend compte de ses différentes valeurs : Erlebnis renvoie à l'expérience vécue et à sa contingence, Erfahrung, « traversée » indique sa valeur de procès, et enfin Experiment dénote l'expérimentation.

L'expérience psychanalytique implique ces différentes dimensions. L'évènement Freud a installé dans le monde un nouveau savoir, l'inconscient, à partir d'une expérience, conçue par lui comme expérience de parole. Il en a élaboré un dispositif « expérimental » ordonné par le procédé que Lacan soulignera comme le « procédé freudien » qui implique ses effets de structure que découvre le transfert. L'opération « de l'analyste » peut conduire à une subversion du rapport au savoir et à la jouissance que ce transfert déplace. L'enseignement de Lacan, qui s'applique à témoigner de ce qu'il nomme avec insistance « l'expérience de l'analyse », en précise les conditions, formalise sa structure, implique ses effets, et en déduit le mathème du Discours qui l'instaure. Il va en dégager ce qui de l'expérience peut se produire comme fin, dont il distingue « l'expérience de la passe », passage du psychanalysant au psychanalyste, condition de l'avenir de l'acte analytique. La proposition du dispositif de la passe parie que cette expérience ne soit pas ineffable et que l'École puisse en recueillir les témoignages éventuels.

Témoignage :

«testimonium» en latin a donné testament, attester, contester, protester ... tous ces dérivés indiquent nettement un impact performatif qui se retrouve dans le Dire du témoignage, en tant qu'acte d'énonciation qui aurait valeur de preuve. Témoigner, c'est transmettre un « savoir d'expérience » d'un vécu par un tout seul, sommé de prendre la parole afin de faire valoir cette expérience unique, devant un autre censé valider ce réel, ou non.

La justice et l'histoire ont mis la fonction du témoignage au cœur de leur procès, tout en soulignant son aspect paradoxal : comment le vécu de l'un peut-il instituer une certitude ?

Les guerres, l'holocauste, les traumatismes en général, précipitent le témoignage dans un autre dilemme : entre l'impossibilité et l'urgence de dire.

Passé :

En proposant la passe comme évènement clinique et comme dispositif de « garantie » de l'analyste, Lacan propose un nouage entre l'expérience et le témoignage, l'épreuve et la preuve. L'expérience inouïe du passant se présente soudain comme urgence d'un témoignage qui prend l'École à témoin. Les passeurs eux aussi sont surpris par ce nœud entre témoignage et expérience. Le cartel à son tour, bien que nommé jury par Lacan, ne sort pas indemne de l'expérience dont il est le témoin, et dont il doit rendre compte.

La Convention Européenne de l'EPFCL à Venise nous propose une nouvelle occasion de mettre notre communauté d'expérience à l'épreuve de nos témoignages.

LA JOURNÉE ÉCOLE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DU 12 JUILLET 2025

Programme :

9h00 Ouverture :

Moreno Biascovich *pour la Commission d'organisation de la Convention*
Dominique Touchon Fingermann, *secrétaire pour l'Europe du CIG 2023-2024*

9h30 Discutant : Radu Turcanu

Didier Castanet : *Vérité - Témoignage et Acte*
Armando Cote : *Rien n'est pareil*
Teresa Trías : *Les effets des affects dans la passe*

11h00 - 11h30 Pause

11h30 Discutante : Anne-Marie Combres

Clotilde Pascual : *Savoir -faire avec le symptôme, savoir-faire avec la langue*
Panos Seretis : *L'expérience qui fait parler*
Elisabete Thamer : *Expérience, témoignage, oubli*

13h-14h30 Déjeuner

14h30 Discutants : Martine Menès et Philippe Madet

Ana Maeso AE : *Être sur la brèche*
Elynes Lima AE : *L'AE comme témoin des problèmes cruciaux de la psychanalyse (zoom)*
Christelle Suc AE : *Poétique du souffle*

16h00 Discutantes : Anastasia Tzavidopoulou et Patricia Zarowsky

Constanza Lobos AE : *Dé- faire*
Pastora Rivera AE : *De passant à analyste de l'École : une faille féconde*
Dimitra Kolonia AE : *Aberration*
Agustina Cedolini AE : *Les feuilles d'une nouvelle venue : témoignage d'une expérience (zoom)*

17h45 Conclusion

Diego Mautino, associé au CAOÉ 2023-2024
Rosa Guitart, Secrétaire pour l'Europe du CIG 2025-2026

LE REGLEMENT INTERIEUR DU CIG

[mis à jour en mai 2025]

1 - Les instances du dispositif de la passe

- 1.1. CIG
- 1.2. Secrétariat du CIG
- 1.3. CAOÉ
- 1.4. Les cartels
- 1.5. Les secrétariats locaux de la passe

2 - Fonctionnement du dispositif de la passe

- 2.1. La liste des passeurs
- 2.2. Les étapes du fonctionnement
- 2.3. La transmission des réponses des cartels
- 2.4. Les passeurs
- 2.5. La Commission internationale d'agrément des AME

3 - Annexe : l'admission des membres de l'École

1 - LES INSTANCES DU DISPOSITIF DE LA PASSE 2025/2026

1.1. CIG

8 membres pour le dispositif de la France et rattachés :

Rosa Guitart, Lidia Hualde, Dimitra Kolonia, Philippe Madet, Christelle Suc, Daphné Tamarin, Silvia Rodriguez, Patricia Zarowsky

3 membres pour le dispositif de l'Espagne :

Antonia Maria Cabrera, Amparo Ortega, Montserrat Palleja

5 membres pour le dispositif de l'Amérique :

Dyhalma Ávila López (ALN) Ida Freitas (Brésil) Adriana Grosman, (Brésil) Gabriel Lombardi (ALS), Gabriela Zorzutti (ALS)

1.2. SECRETARIAT DU CIG

Rosa Guitart (pour l'Europe) et
Dyhalma Ávila López (pour l'Amérique).

1.3. COLLEGE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE (CAOÉ) 2025-2026)

Dyhalma Ávila (Puerto Rico, secrétaire côté américain), Rosa Guitart (France, secrétaire côté européen), Adriana Grosman (Brésil), Antonia Maria Cabrera (Espagne), Karim Barkati (France, équipe de soutien), Marina Severini (Italia, équipe de soutien), Gabriela Zorzutti (Colorado, USA, équipe de soutien)

1.4. LE TRAVAIL DU CIG

1 - Les cartels de la passe statuent sur les passes et sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

2 - Les membres du CIG se réunissent périodiquement au sujet des passes, après que les cartels de la passe se soient prononcés, pour élaborer sur des problèmes cruciaux de la psychanalyse en intension, ceux surtout qui se présentent dans les passes entendues- Ils veilleront à rendre compte de leurs débats et à évaluer cette formule de travail à la fin de leur mandat.

1.5. SECRETARIATS DE LA PASSE DES DISPOSITIFS LOCAUX D'ECOLE

FRANCE

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) :

Nadine Cordova (Secrétaire), Frédéric Pellion, Annie-Claude Sortant-Delanoë, Elisabete Thamer.

ESPAGNE

Commission d'admission et de garantie – CAG – DEL-F8 :

Ramon Miralpeix (Secrétariat de la passe), Teresa Trias (Réception propositions AME), Blanca Sanchez (Responsable des admissions des Membre d'École)

AMERIQUE

Commission locale de la garantie pour l'Amérique CLGAL (ALN-ALS-Brasil) – (secrétariat de la passe) :

Clara Cecilia Mesa (ALN), Julieta de Battista (ALS) , Tatiana Assadi (Brésil), Zilda Machado (Brésil)

2 – FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE LA PASSE

2.1. LA LISTE DES PASSEURS

Elle est établie dans chaque dispositif par les secrétariats locaux de la passe (voir plus bas § 2.2.), sur proposition des AME du dispositif ou d'un autre, si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale. Les secrétariats locaux la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs avec mention de toutes les informations figurant sur les fiches des passeurs que le secrétariat leur transmet en début de mandat.

2.2. LES ETAPES DU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Les demandes de passe sont reçues localement par les secrétariats de la passe qui établissent en outre la liste des passeurs. Cette liste est révisée et mise à jour régulièrement par ces mêmes secrétariats. Le candidat est reçu par un membre du secrétariat de la passe local, lequel en réfère à son secrétariat qui entérine ou décline la demande. Dans ce dernier cas et au besoin un deuxième entretien peut être prévu. Le secrétaire transmet la réponse de son secrétariat au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs. Il prévient aussi le passant que lorsque son témoignage est terminé, il doit en informer le ou la secrétaire. Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et tirer un autre nom.

Les secrétaires de la passe transmettent aux secrétaires du CIG, au fur et à mesure :

- la liste des demandes de passe ;
- la liste des passes effectivement engagées après entretien(s) des candidats avec un ou des membre(s) du secrétariat, avec le nom des deux passeurs, et la fiche passant qu'ils ont reçue du secrétariat, complétée avec toutes les informations nécessaires pour la composition d'un cartel de la passe.

Le secrétariat du CIG décide avec les membres du CIG de la composition des cartels pour les diverses passes en tenant compte des langues et des incompatibilités.

Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de l'analyste d'un passeur, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analysant actuel du même analyste, et aussi des personnes trop proches. Vu la multitude de rencontres et les différents liens de travail entre les collègues de notre École il revient

à chacun d'apprécier ses liens avec les passants et les passeurs et de se prononcer sur une éventuelle incompatibilité.

2.3. TRANSMISSION DES REPONSES DES CARTELS DE LA PASSE

Le cartel rédige sa réponse à l'adresse du passant sans avoir à la justifier et sous la forme la plus simple. Selon le cas : « Le cartel vous a nommé(e) AE » ou « Le cartel ne vous a pas nommé(e) AE. » Il transmet à cette occasion la liste des membres du cartel qui avait été composé pour cette passe. Sur cette base, chaque cartel aura évidemment à évaluer en fonction des cas particuliers, s'il veut ajouter quelque chose. La réponse est transmise sans délai.

Un membre du cartel, choisi par le cartel, transmet oralement la réponse au passant, en présence quand c'est possible, ou par téléphone quand les distances ne le permettent pas. Le passant peut à sa demande, s'il le souhaite, rencontrer ensuite un autre membre du cartel.

La réponse : « nomination » ou « non nomination », est communiquée pour archivage, avec la composition du cartel de la passe, au secrétariat du CIG et au secrétariat de la passe du dispositif concerné.

Le secrétariat du CIG (composé des deux secrétaires du CIG) veille à la tenue du Cahier de toutes ces étapes. La version papier de ce Cahier des passes est transmise de CIG en CIG.

2.4. LES PASSEURS

Les AME de l'EPFCL peuvent désigner des passeurs comme le prévoit le texte des « Principes ». Ils le font, au moment qui leur paraît opportun, auprès du secrétariat de la passe de leur dispositif local d'École (DEL) ou d'un autre, si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale.

Les secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste de passeurs. Cette liste est composée en tenant compte des incompatibilités - liées aux risques éventuels de partis pris transférentiels - telles que passeurs d'un même analyste, passeur en contrôle ou en analyse avec l'analyste du passant, passeur en cartel avec le passant ou avec les analystes et contrôleur du passant. On donne par ailleurs impérativement la préférence aux passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins. Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu. Si un dispositif manque de passeurs parlant la langue d'un candidat à la passe, le secrétariat peut s'adresser au CIG qui tient le cahier des passes, afin qu'il lui indique d'autres dispositifs ayant des passeurs qui parlent cette langue.

Le mandat du passeur est limité à deux ans ou trois passes. Si deux ans après sa désignation un passeur n'a pas été tiré au sort, l'AME qui l'a désigné peut ou non renouveler cette désignation si c'est nécessaire au fonctionnement du dispositif local en raison d'un manque de passeurs.

Il est nécessaire que les secrétariats de la passe s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer son témoignage sans délai, et qu'ils veillent à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

2.5. LA COMMISSION INTERNATIONALE D'AGRÉMENT DES AME

Composition de la Commission

La deuxième année de son mandat, le CIG compose en son sein la Commission internationale d'agrément des AME. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'École en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publiée en juin/juillet de cette deuxième année.

Fonctionnement

Au début de son fonctionnement, le CIG rappelle aux commissions locales, les tâches qui leur incombent quant aux critères et au recueil des informations sur les AME possibles, notamment pour les Forums rattachés à un dispositif. Les Commissions locales pour la garantie transmettent, dans les délais établis par le CIG, les propositions d'AME qu'ils considèrent devoir être examinées par la Commission d'agrément internationale (CAI).

3 – ANNEXE : L'ADMISSION DES MEMBRES DE L'ÉCOLE

A) L'articulation entre l'admission au Forum et à l'École

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'École, paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact, et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'École.

B) La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes de la Commission ne paraissent pas de trop. On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient. Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre École a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Cette dimension internationale doit être présentée lors du premier entretien afin que le candidat en ait pris connaissance avant le deuxième entretien. Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à prendre en compte. La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

C) Condition d'admission comme membre de l'École des membres des Forums rattachés au dispositif-France :

La condition générale pour admettre un membre de l'École appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Sur cette base la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas. Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'École.

LES DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCUEIL ET ÉPISTÉMIQUES

Au niveau local, la dimension épistémique est soutenue par les Dispositifs locaux de l'École. Les Forums ou fédérations de forums de moins de 50 membres et de plus de 30 membres d'École disposent d'instances locales épistémiques qui contribuent à la diffusion des initiatives du Collège d'Animation et d'Orientation de l'École.

Rappelons les "Principes pour une École..." en ce qui concerne les Instances épistémiques locales : "... les dispositifs sont à définir en chaque lieu en fonction du contexte, étant entendu qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à une communauté d'au moins 50 membres de l'École pour les dispositifs de la garantie et 30 membres de l'École pour les dispositifs épistémiques."

Voici les dispositifs épistémiques de l'EPFCL non inclus dans les dispositifs de Garantie qui eux concernent les forums qui ont plus de 50 membres d'École.

AMÉRIQUE LATINE NORD:

CLEA ALN Comisión Local epistémica y de Acogida

Maria de los Ángeles Gómez (Puerto Rico), Diana Vilia (Colombia),
Nathalie Ponce (Panamá)

AMERIQUE LATINE SUD:

COLORADO-COLAGE - ALS Comisión Local de admisión, garantía y episteme:

Julieta de Battista (Polo Buenos Aires, Foro Argentino),
Erica Gonzales (Polo Patagónico, Foro Argentino),
Mayda Gago (Polo Nuevo Cuyo, Foro Argentino)

EPFCL BRÉSIL: CLEAG

Comissão local epistémica acolhimento e garantia

Luiz Achilles Furtado, Tatiana Assadi, Maria Claudia Formigoni, Zida Machado,
Pedro Moacyr, Gloria Sadala

BRESIL REDE DIAGONAL:

CEAR Comissão Epistémica e de Acolhimento da Rede

Silvia Amoedo, Maria Lucia Araujo, Margarete Felipe, Rubia Leira d'Alessandro,
José Antonio Pereira da Silva

ESPAGNE -DEL-F8 (FFCLE):

Comisión Epistémica

Ignacio Arraiza Bermúdez (responsable de la(s) Jornadas de Escuela)
Anna Gasull Monmany (Responsable de los Seminarios Escuela)
María Jesús Zabalo Iturrioz (Responsable de carteles)

**ESPAGNE - Asociación FOE-FPG (Foro opción Escola-Foro psicoanalítico de Galicia):
Comisión Local Epistémica**

Carme Dueñas FOE, Elisa Thomas FOE, M^a Jesús Pedrido FPG

ITALIE- FPL: CLEA Commissione Locale Epistemica e dell'Accoglienza

Laura de Caprariis, Serena Lombardi, Maria Teresa Maiocchi (secrétaire)

Ivan Viganò